

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 DECEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le 23 Décembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Bretenières, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain SCHMITT, Maire.

Présents : Mesdames Sandrine CHUARD, Marie-Louise LAGARDE, Nathalie GUYON, Messieurs Frédéric DURET, El Houssin SOUNNI, Alain SCHMITT, Gilles PERROT

Absent :

Secrétaire de séance : Mme Sandrine CHUARD

La séance débute par la signature du registre des délibérations et du registre des comptes rendus.

Les documents étant signés, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h10

1. 2020-26 DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET PRIMITIF 2020

Le Conseil municipal après en avoir délibéré autorise à l'unanimité l'ouverture de crédit ci après:

- Du compte 6188 « Autres Frais divers » pour un montant de -500 €, en dépense.
- Au compte 6332 «Cotisations au FNAL » pour un montant de +500 €, en dépense.

2. 2020-27 AUTORISATION AU MAIRE A MANDATER LE QUART DES INVESTISSEMENTS 2020:

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur maximale de 17500 €, soit 25% de 70 000 € (chapitre 21)

Les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes:

- Travaux – HOTEL DE VILLE 9 000 € (art. 21311)
- Travaux – IMMEUBLE DE RAPPORT 8500 € (art. 2132)

Total = 17500 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré autorise à l'unanimité le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

3. 2020-28 DEMANDE DE SUBVENTION DTER-DSIL-FNADT 2021 - NUMERISATION-CLASSEMENT ARCHIVES:

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré autorise à l'unanimité le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement ci-dessous et à effectuer des demandes de subventions DTER-DSIL-FNADT pour financer ces investissements en 2021.

Montant des dépenses d'investissement seront inscrites au budget primitif 2021

| TRAVAUX | SUBVENTION | AUTOFINANCEMENT |
|--------------|------------|-----------------|
| NUMERISATION | 583 € | 389 € |
| CLASSEMENT | 1076 € | 717 € |

| | | |
|-----------------|---------------|---------------|
| TOTAL HT | 1659 € | 1025 € |
|-----------------|---------------|---------------|

4. **2020-29 DEMANDE DE SUBVENTION DTER-DSIL-FNADT 2021 - REFECTION VOIRIE COMMUNALE:**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré autorise à l'unanimité le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement ci-dessous et à effectuer des demandes de subventions DTER-DSIL-FNADT pour financer ces investissements en 2021.

Montant des dépenses de fonctionnement seront inscrites au budget primitif 2021

| TRAVAUX | SUBVENTION | AUTOFINANCEMENT |
|---|-------------------|------------------------|
| GRAND RUE REPRISE DE VOIRIE | 11205 € | 7470 € |
| RUE DU MOULIN (BOUCHAGE TROUS + FISSURES) | 1560 € | 1040 € |
| ROUTE DE SELIGNEY (BOUCHAGE TROUS + FISSURES) | 3000 € | 2000 € |
| ROUTE DE SELIGNEY (AFFAISSEMENT+ FOSSE) | 3914 € | 2610 € |
| RUE DES PRES (REPRISE VIRAGE) | 5906 € | 3937 € |
| TOTAL HT | 25585 € | 17027 € |

MONTANT TOTAL DES DEVIS: 42612 € HT

5. **QUESTIONS DIVERSES :**

- **SUBVENTIONS DOTATION DE SOLIDARITE DU TERRITOIRE (D.S.T.)**

Accord reçu pour débiter les travaux: subvention de 11905 € en attente de confirmation.
Accord subvention « La plaine Jurassienne » voté : 9500 € accordé.

- **SECRETAIRE**

Arrivée de Melle Mathilde CHARPIOT le 6 Janvier 2021. Cette secrétaire est embauchée à 35h par la COMCOM et une convention est en cours de rédaction pour affectation à Bretenières pour **4h/semaine**. C'est une embauche mutualisée pour Balaiseau, Bretenières et la COMCOM. Coût 285 € / mois (charges salariales comprises).

Les horaires d'ouverture de la mairie seront donc modifiés pour accueillir le public **le Mercredi de 8h15 à 12h15** .

- **ARBRES EN BORDURE DE ROUTE DE SELIGNEY**

Suite à une intervention de notre part la parcelle privée de Mr BABET a été sécurisée en bordure de la route de Séligny. Contact a été pris également avec Mme MONNOT qui s'engage à faire le nécessaire pour les arbres de sa parcelle.

- **FEMME DE MENAGE**

Mme DA SILVA SANTOS Paula, prendra ses fonctions le 8 Janvier 2021, à raison de 2h par semaine pour effectuer l'entretien des locaux communaux.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19H00.

Prochaine réunion de conseil prévue : Le Mercredi 27 Janvier 2021 à 18h.

Le Maire

Alain SCHMITT

LE CONSEIL MUNICIPAL

VOUS SOUHAITE

UN JOYEUX NOËL

Protégeons-nous, protégez-vous.